

Votants : 79 Convocation du Conseil d'Agglomération : le 5 décembre 2014 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

ASSAINISSEMENT – ADOPTION ET HARMONISATION DES TARIFS DES REDEVANCES ASSAINISSEMENT EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE LA PFAC APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2015

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER

<u>Titulaires absents ayant donné pouvoir :</u>

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Adrien PROUST, Christelle CHASSAGNE à Simon LAPLACE, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAULT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Jean-Pierre MIGAULT à Jean-Claude FRADIN, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, René PACAULT à Jean-Claude BARRAUD, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Sebastien PARTHENAY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Patrick THOMAS à Alain GRIPPON, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

<u>Titulaires absents suppléés :</u>

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOUR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Sylvette RIMBAUD, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

ASSAINISSEMENT – ADOPTION ET HARMONISATION DES TARIFS DES REDEVANCES ASSAINISSEMENT EAUX USEES ET EAUX PLUVIALES ET DE LA PFAC APPLICABLES A COMPTER DU 1ER JANVIER 2015

Monsieur Alain GRIPPON, Membre du Bureau Déléqué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Depuis la création de la Communauté d'Agglomération du Niortais le 1er janvier 2014 et le transfert de la compétence assainissement au 1er janvier ou au 1er avril, les tarifs applicables sur le territoire intercommunal résultent des décisions prises par les structures communales et intercommunales antérieurement à la procédure de fusion-extension. Afin de simplifier et d'assurer une égalité de traitement des usagers face au service rendu, les tarifs proposés à compter du 1er janvier 2015 sont harmonisés sur l'ensemble du territoire.

Ils tiennent compte de la programmation pluriannuelle des investissements, de l'évolution des contraintes réglementaires et de l'incertitude des volumes d'eau consommés.

Il s'agit des tarifs relatifs :

- aux redevances d'assainissement collectif et non collectif,
- aux branchements et contrôles en matière d'assainissement et d'eaux pluviales.
- aux locations de matériel et interventions de personnel,
- à la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC).

Les grilles tarifaires sont annexées à la présente délibération.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter les tarifs des redevances d'assainissement eaux usées et eaux pluviales ainsi que de la PFAC applicables à compter du 1er Janvier 2015 figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 79 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Alain GRIPPON